



AGENDA

Dimanche 5 novembre

Bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture
10h00 à 17h00 - Salle polyvalente
Exposants dès 9h00 - Tarif 2.50 € la table
Informations et réservation
au 02 43 27 99 87 ou 02 43 27 95 49
(Familles Rurales)

Lundi 6 novembre

Randonnée à Courcemont
Départ 13h45 - Terrain de sports
ou 14h00 - Parking salle polyvalente à Courcemont
(Généralisations Mouvement)

Samedi 11 novembre

Commémoration de l'armistice
du 11 novembre 1918
9h45 - Rassemblement à la mairie
(Cf programme ci-contre)

Lundi 13 novembre

Bowling
Départ 13h30 - Salle polyvalente
Ou 14h00 - 56 bd Cugnot au Mans
(Généralisations Mouvement)

Mercredi 15 novembre

Permanence RAMPE
9h00 à 12h00 - Salle Polyvalente
(Centre Social LARES)

Samedi 18 novembre

Choucroute
avec nouvelle animation "DJ Harry Peter"
19h30 - Salle polyvalente
Réservation auprès de
Jérôme CARRE au 07 50 28 20 23
ou Mickaël CORMIER au 06 23 28 17 75
(Club sportif - Foot)

Mardi 28 novembre

Soirée projection photos, film retraçant
activités, festivités de l'année et voyages
17h30 - Salle polyvalente
suivi d'un repas au restaurant
« Le Rendez-Vous »
(Généralisations Mouvement)

Lundis 13, 20 et 27 novembre

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports
(Généralisations Mouvement)

Tous les lundis

Yoga
20h00 à 21h15 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les mercredis

Gym adultes (nouvelle activité)
20h00 à 21h00 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les jeudis

Cartes et jeux de société
14h00 - Petite salle polyvalente
(Généralisations Mouvement)

Gym enfants

18h00 à 19h00 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

(Suite au verso)

Prochaines messes à Sillé

Samedis 11 et 25 novembre à 18h30



PREFECTURE
DE LA SARTHE

REFORME DE LA DELIVRANCE DU PERMIS DE CONDUIRE ET DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DES VEHICULES

La dématérialisation des demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeport est effective depuis le 1^{er} mars 2017.



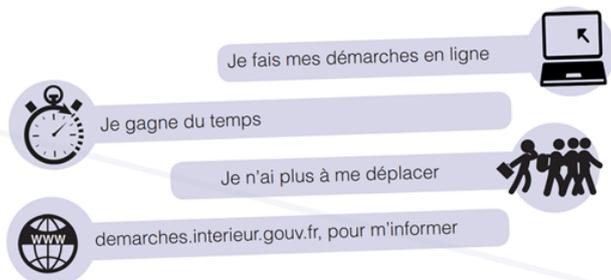
A compter du 6 novembre 2017, ce sont les demandes de permis de conduire et de certificat d'immatriculation des véhicules qui vont également se faire par voie dématérialisée. Les usagers n'auront donc plus à se rendre en préfecture ou sous-préfecture pour réaliser leurs demandes de titres réglementaires.

Ces démarches pratiques, rapides et sécurisées seront effectuées en ligne à partir de sites accessibles :

- site Internet du ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr,
- site Internet www.service-public.fr,
- site Internet de chaque préfecture,
- site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr.

Pour les usagers ne disposant pas d'un outil informatique personnel, ayant des difficultés à se connecter à partir de leur domicile ou peu à l'aise avec Internet, des **points numériques** seront mis en place **dans toutes les préfectures et la plupart des sous-préfectures**. Vous pourrez accéder aux sites internet spécialisés, vous aurez la possibilité de scanner des documents, d'imprimer les justificatifs de réception de vos dossiers et, le cas échéant, de vous faire accompagner dans vos démarches par un « médiateur numérique ».

A noter que les professionnels du secteur automobile habilités ainsi que les écoles de conduite agréées gardent la possibilité d'effectuer les démarches pour le compte des usagers.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Programme :

- 09h45 Premier rassemblement à la mairie de Sillé
- 10h00 Commémoration au monument aux morts de Sillé
- 10h15 Commémoration au monument aux morts de Chanteloup
- 11h00 Célébration de la messe à Saint Corneille
- Dépôt de gerbes à l'issue de la messe

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie où vous êtes les bienvenus.

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

Remplacement d'un mât d'éclairage public - Rue de Montaigu

€

TTC

2 280,00

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Mars 2017



AGENDA

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
14h00 - Terrain de boules (selon météo)
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Sille Bleu)

RENCONTRES SPORTIVES

Halle et terrain de sports à Sillé

Club Sportif - Basket Club

Samedi 4 novembre
15h00 Sillé Cadettes
Joué l'Abbé/Montbizot

Dimanche 12 novembre
10h30 Sillé Seniors
Coulaines J.S.

Samedi 18 novembre
11h00 Sillé Poussins
Mamers
13h00 Sillé Minimes
Joué l'Abbé/Montbizot
15h00 Sillé Benjamins
Saint Mars d'Outille
17h00 Sillé Cadettes
La Ferté Bernard

Samedi 25 novembre
13h00 Sillé Poussins
Conlie
15h00 ENT Sillé/Savigné Benjamins
Le Mans J.C.M.

Dimanche 26 novembre
10h30 Sillé Seniors
Le Mans S.O. Maine

Club Sportif - CSSP

Dimanche 5 Novembre
13h00 Sillé B
La Ferté Bernard
15h00 Sillé A
Parigné l'Evêque


SMIRGEOMES
Le fri, un geste pour l'Avenir

RAMASSAGE
Ordures ménagères
et Sacs jaunes

Mercredis 8 et 22 novembre

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.
Ramasser les bacs
après la collecte.

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat
☎ 02 43 27 51 08
☎ 02 43 27 39 66
☎ 06 37 23 51 43
Permanence soir et week-end
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au vendredi : de 14h00 à 17h45
Le samedi : de 9h00 à 11h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du mardi au samedi : de 9h00 à 11h45

GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS
ACCUEIL PERISCOLAIRE
CANTINE SCOLAIRE

☎ 02 43 27 51 08
☎ 02 43 27 39 66
☎ 06 37 23 51 43

☎ 02 43 29 67 10

☎ 02 43 27 53 46
☎ 09 67 48 53 46
☎ 02 43 27 78 70

POMPIERS
SAMU

GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit
Savigné l'Evêque

CURE DE LA PAROISSE : Abbé Philippe CHEREL
Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr

EDF : Dépannage électricité 24h/24h - 7/7
www.edf.fr

VEOLIA - EAU

NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement



INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale ☎ 06 51 92 05 66
Permanences mardi et jeudi : de 8h00 à 9h00 et autres horaires sur RDV

Appeler le 18 ou le 112
Composer le 15
Composer le 17
☎ 02 43 27 50 11

☎ 02 43 27 50 62

☎ 09 726 750 72

☎ 0 811 902 902

☎ 0 969 323 529



CERTIFICAT QUALITE DE L'AIR CRIT'AIR, obligatoire pour les déplacements en véhicules routiers en cas de pics de pollution.

Le certificat qualité de l'air « Crit'Air » est un nouvel outil qui doit contribuer à améliorer la qualité de l'air, dans l'objectif de réduire les impacts sur la santé. Il permet de distinguer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Il existe **6 catégories de certificats**. Les véhicules les plus polluants ne sont pas éligibles à un certificat.

Le certificat Crit'Air est un **autocollant sécurisé**, à coller sur le véhicule, qui indique sa classe environnementale. Il est **valable sur tout le territoire**. Il concerne **tous les véhicules routiers** : deux roues, voitures, véhicules utilitaires, poids lourds, bus et autocars.

Il est **obligatoire pour circuler dans les zones à circulation restreinte** instaurées par certaines collectivités (Paris) ou pour circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors de certains épisodes de pollution.

Il favorise les véhicules les moins polluants qui profitent de modalités de stationnement favorables, de conditions de circulation privilégiées, de la possibilité de circuler dans les zones à circulation restreinte (ZCR) ou en cas de pic de pollution.

Se déplacer avec un véhicule non autorisé ou sans certificat qualité de l'air en zone à circulation restreinte ou lors des pics de pollution dans les zones en circulation différenciée est passible d'une **contravention** (68 € pour les véhicules routiers).

Pour obtenir le certificat, munissez-vous de la carte grise du véhicule et demandez-le en ligne sur www.certificat-air.gouv.fr.

Le **coût** du certificat est de **4,18 €** (frais de port inclus).

Il est **valable toute la durée de vie du véhicule, tant qu'il reste lisible**.



NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LA DESTRUCTION DES NIDS D'HYMENOPTERES

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe) vient d'annoncer que les sapeurs-pompiers n'effectueraient plus les destructions des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) sans caractère d'urgence à compter du **1^{er} janvier 2018**.

A l'instar des autres départements, les sapeurs-pompiers se concentreront sur les missions d'urgence qu'ils doivent assurer, la moitié de celles-ci étant effectuées par des sapeurs-pompiers volontaires.

Des interventions pourront encore être engagées à titre gratuit lorsque le nid se situera dans un établissement recevant du public.

C'est donc à chacun de saisir le prestataire privé de son choix pour la destruction des nids de guêpes ou de frelons. Ou, d'engager au printemps des actions comme l'installation de pièges à frelons (Lettre n°30 - Février 2017).



ACTUALITE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PERCHE SARTHOIS

Le Pays d'art et d'histoire fêtera ses 20 ans en 2018. Le 22 juin dernier, à l'issue d'un long processus, le label Pays d'art et d'histoire, décerné par le Ministère de la Culture en 1998, a été **renouvelé pour 10 ans et étendu à l'ensemble de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien** ainsi qu'à la commune de Bessé sur Bray.

L'inventaire du patrimoine près de chez vous : nouvelle mission et nouveau chercheur. Après l'inventaire du secteur de Bonnétable, la mission d'inventaire du patrimoine se poursuivra ces trois prochaines années pour les bourgs du Perche Sarthois. Le but de l'opération est de déterminer l'évolution des bourgs du Moyen Age jusqu'à la fin du XXe siècle : à quel rythme les transformations ont-elles eu lieu ? Ont-elles entraîné des formes urbaines spécifiques ou des typologies architecturales particulières ? Que subsiste-t-il du bâti ancien ?

Toutes ces informations sont utiles à la connaissance de votre commune et à l'appréhension globale du territoire. Ce travail combinant étude de terrain et travail documentaire sera réalisé par Pierrick BARREAU, Chargé de mission inventaire du patrimoine à compter du **1^{er} décembre 2017**.

Pour tout renseignement complémentaire :

Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun - 72404 La Ferté Bernard ☎ 02.43.60.72.77
@ www.perche-sarthois.fr ou <https://www.facebook.com/perchesarthois>.

